Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

PROTHÉSISTE DENTAIRE

ÉPREUVE E6 : MANAGEMENT ET ENTREPRENEURIAT EN PROTHÈSE DENTAIRE

SESSION 2026

Durée : 4 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
PROTHÉSISTE DENTAIRE	3

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : LABORATOIRE ATELIER DENTAIRE RHODANIEN, LYON (RHÔNE)

Le laboratoire Atelier Dentaire Rhodanien est une SARL indépendante implantée à Lyon. Il emploie 14 salariés et réalise des prothèses adjointes et conjointes pour des cabinets dentaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Son positionnement repose sur la qualité de fabrication, la proximité avec les praticiens et le développement de la conception numérique.

La direction étudie à la fois un différend avec son prestataire de conception assistée par ordinateur, un projet de modernisation de l'offre et l'évolution de la performance économique du laboratoire. Vous êtes chargé d'analyser ces situations et de formuler des propositions argumentées à partir des documents techniques DT 1 à DT 3. Les réponses sont à rédiger sur la copie, sauf indication contraire.

Le sujet comporte trois parties indépendantes. Le barème total est de 20 points.

Partie 1 : Analyse juridique d'un différend contractuel (7 points)

Qualifier une situation contractuelle et résoudre un problème de droit selon le syllogisme juridique

Le laboratoire a conclu avec la société DentCAD Cloud SAS un contrat annuel d'accès à une plateforme de conception numérique et de stockage des dossiers de fabrication. Le contrat, signé le 1er janvier 2025, prévoit une disponibilité mensuelle de 99,5 % et la restauration des données sous 24 heures en cas d'incident. Une clause plafonne l'indemnisation de DentCAD Cloud SAS au montant de l'abonnement annuel, soit 6 000 euros.

À la suite d'une panne imputée à une défaillance de la plateforme, le laboratoire n'a pas pu accéder au service pendant 12 jours. La restauration complète des dossiers a nécessité 8 jours. Le laboratoire chiffre à 18 000 euros la perte de marge liée aux commandes retardées et à 4 000 euros les frais supplémentaires de reprise et de réorganisation. Il a adressé une mise en demeure au prestataire. Celui-ci reconnaît l'interruption, mais oppose le plafond contractuel d'indemnisation. Le laboratoire dispose des relevés de disponibilité et des échanges relatifs à l'incident.

À l'aide du DT 1, vous rédigerez une analyse structurée selon les étapes suivantes : qualification juridique des faits, problème de droit, règle de droit applicable, application à l'espèce et conclusion motivée.

1.1 (1 point) Qualifiez juridiquement les parties, le contrat et les faits susceptibles de constituer une inexécution contractuelle.

1.2 (1 point) Formulez le problème de droit auquel le laboratoire et le prestataire sont confrontés.

1.3 (2 points) Présentez les règles de droit applicables à l'exécution du contrat, à la réparation de l'inexécution et à l'efficacité d'une clause limitative de responsabilité. Appuyez-vous sur les textes et la décision reproduits dans le DT 1.

1.4 (3 points) Appliquez ces règles aux faits. Vous examinerez notamment la réalité de l'inexécution, l'incidence de la clause plafonnant l'indemnisation et les éléments que le laboratoire doit pouvoir établir pour obtenir réparation. Concluez de manière motivée, sans présumer du montant finalement accordé par le juge.

Partie 2 : Diagnostic managérial et choix stratégiques (7 points)

Analyser l'environnement et les ressources du laboratoire, puis proposer des décisions adaptées

La direction envisage d'investir dans un équipement de conception et de fabrication numérique afin de réduire les délais, de sécuriser les échanges de fichiers et de proposer de nouvelles prestations aux cabinets dentaires. Elle hésite entre un investissement immédiat dans un équipement interne et le maintien d'une partie de la production numérique auprès de prestataires.

À partir des informations du contexte et du DT 2, réalisez un diagnostic stratégique et formulez des préconisations cohérentes avec la taille, les ressources et le positionnement du laboratoire.

Éléments de diagnostic stratégique issus du dossier

Domaine	Informations disponibles
Ressources et positionnement	14 salariés ; clientèle principalement régionale ; réputation fondée sur la qualité et la proximité ; activité numérique en croissance.
Marché	Demande accrue de délais courts et de transmission numérique ; concurrence de laboratoires régionaux et de plateformes nationales.
Contraintes	Investissement numérique nécessitant formation et financement ; dépendance partielle à des prestataires pour les fichiers et certains travaux.
Environnement	Évolutions technologiques rapides ; exigences de traçabilité et de protection des données ; progression des attentes en matière de sobriété énergétique.

Les éléments doivent être classés et complétés par le candidat dans le DR 1.

2.1 (2 points) À partir des informations du contexte et du DT 2, distinguez au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces pour le laboratoire. Présentez votre réponse dans le DR 1.

2.2 (2 points) Réalisez une analyse PESTEL de l'environnement du laboratoire. Présentez au moins un facteur pertinent pour quatre dimensions différentes et expliquez brièvement son incidence possible sur l'activité.

2.3 (1,5 point) Analysez les deux options de développement présentées dans le DT 2 : investissement dans un équipement interne ou recours partiel à des prestataires. Pour chacune, indiquez un avantage et une limite au regard du positionnement et des ressources du laboratoire.

2.4 (1,5 point) Proposez une décision stratégique argumentée et deux actions opérationnelles permettant de la mettre en œuvre. Votre réponse devra prendre en compte la continuité de service, la montée en compétence des salariés et la maîtrise des risques liés aux données numériques.

Partie 3 : Analyse économique et financière (6 points)

Exploiter les données comptables et apprécier la rentabilité de l'activité

La direction souhaite mesurer l'évolution de la performance du laboratoire et apprécier sa marge de sécurité avant de décider du calendrier d'investissement. Les données simplifiées du compte de résultat figurent dans le DT 3. Tous les montants sont exprimés en euros hors taxes. Pour les calculs, arrondissez les montants à l'euro et les taux à deux décimales.

Données d'activité et de charges

Indicateur	2024	2025
Chiffre d'affaires	1 100 000	1 200 000
Charges variables	506 000	540 000
Charges fixes	550 000	570 000
Résultat d'exploitation simplifié	44 000	90 000
Marché régional estimé de la prothèse dentaire	48 000 000	52 000 000

Données transmises par la direction du laboratoire, exercices 2024 et 2025.

3.1 (1,5 point) Pour 2025, calculez la marge sur coût variable, le résultat différentiel et le taux de marge sur coût variable. Présentez les calculs.

3.2 (2 points) Calculez le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires 2025, puis la marge de sécurité en valeur et en pourcentage du chiffre d'affaires. Utilisez la relation : seuil de rentabilité = charges fixes / taux de marge sur coût variable.

3.3 (1 point) Calculez l'évolution du résultat d'exploitation simplifié entre 2024 et 2025, en valeur et en pourcentage. Interprétez brièvement cette évolution.

3.4 (1,5 point) À partir des chiffres d'affaires du laboratoire et des estimations du marché régional fournies dans le DT 3, calculez la part de marché approximative du laboratoire en 2025. Indiquez une limite de cet indicateur et formulez une conclusion sur la capacité du laboratoire à financer son développement à partir des seules données disponibles.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : RÈGLES DE DROIT APPLICABLES ET DÉCISION DE LA COUR DE CASSATION

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1170 : « Toute clause qui prive de sa substance l'obligation essentielle du débiteur est réputée non écrite. »

Code civil, article 1217 : « La partie envers laquelle l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, peut [...] refuser d'exécuter ou suspendre l'exécution de sa propre obligation ; poursuivre l'exécution forcée en nature de l'obligation ; solliciter une réduction du prix ; provoquer la résolution du contrat ; demander réparation des conséquences de l'inexécution. » Les sanctions compatibles peuvent être cumulées et des dommages et intérêts peuvent toujours s'y ajouter.

Code civil, article 1231-1 : « Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, s'il ne justifie pas que l'exécution a été empêchée par la force majeure. »

Code civil, article 1353 : « Celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver. Réciproquement, celui qui se prétend libéré doit justifier le paiement ou le fait qui a produit l'extinction de son obligation. »

Cour de cassation, chambre commerciale, 29 juin 2010, pourvoi n° 09-11.841, arrêt publié, visa de l'article 1131 du Code civil dans sa rédaction alors applicable : la Cour énonce que « seule est réputée non écrite la clause limitative de réparation qui contredit la portée de l'obligation essentielle souscrite par le débiteur ». Cette décision invite à apprécier concrètement si la clause prive de sa substance l'obligation essentielle, et non à écarter automatiquement toute clause limitative en cas d'inexécution.

Les extraits législatifs reproduits correspondent aux textes en vigueur. La décision est présentée au moyen de son principe utile à l'analyse.

DT 2 : DONNÉES SUR LE MARCHÉ, L'ENVIRONNEMENT ET LES OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Les informations ci-dessous sont les données communiquées à la direction pour l'étude du projet de développement.

Éléments de veille et de diagnostic

Thème	Données disponibles
Évolution de la demande	Les cabinets interrogés expriment une attente croissante de délais prévisibles, de suivi des commandes et d'échanges dématérialisés.
Concurrence	Les laboratoires régionaux se différencient par la proximité et la réactivité ; des plateformes nationales proposent des volumes importants et des tarifs compétitifs.
Évolution technologique	Les outils de conception et de fabrication numériques évoluent rapidement. Leur utilisation nécessite des compétences actualisées et une maintenance adaptée.
Réglementation et données	Le laboratoire doit assurer la traçabilité des dispositifs réalisés et protéger les données personnelles et les fichiers transmis par ses partenaires.
Environnement et énergie	Les équipements numériques peuvent accroître les consommations électriques ; les clients sont de plus en plus attentifs à la maîtrise des déchets et des consommations.
Option A : équipement interne	Coût d'acquisition : 180 000 euros. Formation initiale estimée : 12 000 euros. Le laboratoire conserve davantage la maîtrise des délais et des fichiers, mais supporte les coûts de maintenance, de financement et de renouvellement.
Option B : recours à des prestataires	Pas d'investissement initial comparable. Le laboratoire conserve une partie de sa flexibilité, mais reste dépendant des délais, des conditions contractuelles et des pratiques de sécurité du prestataire.
Ressources humaines	L'équipe comprend des techniciens expérimentés et une responsable de production. Un plan de formation est nécessaire pour développer et maintenir les compétences numériques.

Synthèse documentaire établie par la direction du laboratoire pour la session 2026.

DT 3 : TABLEAU DE BORD ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Les données sont issues des comptes de gestion simplifiés transmis par la direction. Les charges variables évoluent avec le niveau d'activité. Les charges fixes sont considérées comme stables dans la zone d'activité observée. Le marché régional estimé porte sur les prestations de prothèse dentaire susceptibles d'être réalisées par les laboratoires de la région.

Compte de résultat simplifié et données de marché

Indicateur	Exercice 2024	Exercice 2025
Chiffre d'affaires du laboratoire	1 100 000	1 200 000
Charges variables	506 000	540 000
Charges fixes	550 000	570 000
Résultat d'exploitation simplifié	44 000	90 000
Marché régional estimé	48 000 000	52 000 000

Montants en euros hors taxes ; données de marché en valeur annuelle estimée.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : diagnostic stratégique de la partie 2

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau à partir des informations du contexte et des DT 1 à DT 3. Les cases contenant « ... » sont à renseigner. Vous pouvez ajouter des éléments sur votre copie si nécessaire.

Grille de diagnostic stratégique

Diagnostic interne ou externe	Éléments à relever
Forces	
Forces	
Faiblesses	
Faiblesses	
Opportunités	
Opportunités	
Menaces	
Menaces	
Facteur PESTEL : politique ou réglementaire	
Facteur PESTEL : économique	
Facteur PESTEL : socioculturel	
Facteur PESTEL : technologique	
Facteur PESTEL : environnemental	
Facteur PESTEL : légal	

Inscrire des éléments précis et reliés à la situation du laboratoire.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.